

GTV Occitanie

Actu

Septembre 2021



L'Edito : La gestion de la BVD : L'enquête épidémiologique

La mise en place nationale de la **lutte contre la Maladie des muqueuses**, en vue de son éradication, poursuit son déploiement. En Occitanie, le GTV et la FRGDS ont collaborés, depuis de nombreux mois, pour informer les vétérinaires sanitaires par le biais de Webinaires, de fiches d'interprétations des résultats de laboratoire, d'affiches et de flyers d'information.

Chaque **GDS départemental** fait ses choix techniques parmi ceux prévus par le cahier des charges national. On remarque donc une disparité dans notre région que l'on peut regretter mais qu'il faut intégrer. Ainsi, la surveillance annuelle de la BVD peut faire appel à des sérologies ciblées ou à des PCR à partir de cartilages auriculaires sur les nouveau-nés (choix majoritaire des départements). Une fois détectée, au sein d'un troupeau, la présence d'un IPI (infecté permanent immunotolerant) ou de sérologies positives, le cahier des charges permet d'enclencher un protocole d'élimination rapide des animaux infectés. Il convient alors d'informer l'éleveur concerné des risques sanitaires et financiers de la présence de la BVD au sein de son cheptel. Il s'agit également de lui expliquer la procédure mise en place et de tenter de découvrir l'origine de l'infection. Les aides financières prévues localement, en plus de celles distribuées régionalement, peuvent aussi varier notablement d'un département à l'autre.

Dans cette optique, le cahier des charges prévoit la réalisation **conjointe d'une enquête épidémiologique** entre le GDS et le vétérinaire sanitaire. Régionalement, le GTV Occitanie et la FRGDS ont collaborés à la création d'un modèle d'enquête adapté aux spécificités locales. Le praticien qui intervient dans l'élevage apparaît comme la personne indispensable pour dérouler cette enquête avec le GDS : il connaît parfaitement le cheptel, il peut estimer la présence et l'incidence de certaines pathologies pouvant être imputées à la BVD, il peut expliquer l'intérêt de l'élimination des IPI, la mise en place de mesures de prévention sanitaire médicale pour éliminer la BVD et tenter d'éliminer les réticences éventuelles de l'éleveur. Malheureusement, selon les départements les GDS gèrent cette enquête épidémiologique différemment ; cela va de sa non-réalisation ou de l'absence systématique du vétérinaire sanitaire jusqu'à une collaboration parfaite avec un financement prévu dans les négociations tarifaires bipartites entre les GDS et les vétérinaires. Lors des réunions de mise en œuvre des tarifs de prophylaxies, il est important de rappeler la nécessité de la présence du vétérinaire lors de la réalisation de cette enquête épidémiologique.

Il en va de notre légitimité technique et de la reconnaissance de notre compétence.

Dr Marc AUBADIE LADRIX
Réfèrent GTV Occitanie de la BVD

[Retrouvez ici le modèle d'enquête épidémiologique en Occitanie](#)

Sommaire :

Point asso : Notre Assemblée Générale

Actualité sanitaire : LSA et IBR quels impacts?

Dossier : Les visites sanitaires : Etats des lieux

Témoignage : **Les vétérinaires et la vaccination COVID**

Formations à venir



Point association : Notre Assemblée Générale du 10 Juin 2021

Vous étiez nombreux à vous être connecté à notre AG pour la présentation de notre bilan d'activité de l'année 2020 que vous pouvez télécharger sur ce lien : [Rapport activité 2020](#) ainsi que notre [bilan financier 2020](#).

Suite à ces bilans nous avons reçu les Dr Philippe BARALON et Dr Lucile FRAYSSINET qui ont fait une présentation sur le thème suivant : « **Consolidation de la médecine vétérinaire : les investisseurs s'intéressent-ils à des cliniques mixtes?** »

Les grands points :

- ⇒ Panorama de la consolidation dans le monde et en Europe
- ⇒ Les modèles d'affaires concernés
- ⇒ Typologie des groupes actifs en France
- ⇒ Particularité de la situation réglementaire en France
- ⇒ Conséquences pour les vétérinaires indépendants



[Retrouvez la présentation ici](#)

L'actualité sanitaire: LSA et IBR : quels impacts ? Par Dr E. Kern Benaibout référente filière bovine GTV

Le 21 juin 2021, GDS France a diffusé à ses partenaires le **projet d'adaptation du programme IBR à la LSA**. Parmi les adaptations qui ont été validées figurent notamment les allègements dans les programmes de surveillance des cheptels indemnes depuis plus de 4 ans, n'ayant pas perdu leur statut sur la période : 40 PS par cheptel de plus de 40 BV adultes uniquement contre 100% des plus de 24 mois auparavant. Par contre pour les cheptels infectés le poids de la surveillance augmente, notamment avec des analyses qui deviendront individuelles en élevages non indemnes (La LSA ne reconnaît pas les analyses immunologiques de mélanges pour obtenir une qualification pour les élevages non encore qualifiés). Ainsi il faut absolument vite reformer les bovins positifs en élevage où ils sont peu nombreux pour espérer se qualifier avec l'ancien système. *Pour plus d'informations sur ce projet d'adaptation, [cliquer ici](#).*

Quand ces changements auront-ils lieu?

Les modalités d'application de la LSA en droit français ne sont toujours pas parues, les logiciels informatiques, dont SIGAL, doivent évoluer... la campagne 2021/2022 sera une année transition, avec une application hétérogène des allègements sur le territoire. Après consultation des différents GDS départementaux de la région Occitanie, il semblerait qu'à ce jour nous ne soyons pas en mesure de savoir si ces modifications s'appliqueront dès la prochaine campagne. Les réunions d'organisations départementales des campagnes de prophylaxies sont prévues en septembre/octobre. Nous vous invitons à vous rapprocher de vos interlocuteurs départementaux pour toute demande d'informations complémentaires : [leurs nom ici !](#)

Quelles conséquences pour nous vétérinaires sanitaires ?

A terme ces changements risquent d'avoir un impact majeur sur l'organisation des prophylaxies au sein de nos structures. Les modalités pratiques de choix de ces 40 bovins à prélever ne sont pas encore définies et les choix seront faits départementalement, par chaque GDS, en prenant également en compte les contraintes d'échantillonnage liés à la surveillance des autres maladies réglementées (brucellose, leucose notamment).

Techniquement concernant l'IBR, pour maintenir une surveillance efficace, rien ne s'oppose à ce que l'on prélève 40 bovins sentinelles pris au hasard dans le cheptel, à condition de prélever les taureaux pour les cheptels en monte naturelle. Les logiciels informatiques des laboratoires permettent actuellement de le faire, comme c'est fait pour les surveillances FCO en lisant les codes-barres sur les tubes à l'enregistrement. Reste à définir avec les GDS départementaux, notamment lors des réunions quadripartites (organisation technique) et bipartites (dispositions financières), si c'est cette solution qui est retenue ou non. Si les 40 bovins à prélever sont prédéfinis par un listing précis établis par le GDS, les durées des prophylaxies peuvent en être fortement impactés, notamment si l'éleveur n'a pas trié les bovins à prélever... certains départements comme le Tarn prévoient d'ors et déjà dans leur convention bipartite une tarification à l'heure en cas de défaut d'organisation de l'éleveur ou de demande particulière. [Quadripartite, bipartite, c'est quoi ça? Pour plus d'info, cliquer ici.](#)



Dossier : Les visites sanitaires : Etat des lieux



Les visites sanitaires : pour quoi faire?

- Permettre un **échange privilégié** entre le détenteur/éleveur et son vétérinaire sanitaire sur un sujet de santé publique vétérinaire d'importance individuelle et collective.
- Fournir des **recommandations** utiles au détenteur/éleveur pour la gestion sanitaire de ses animaux.
- **Recueillir des données** épidémiologiques et sociologiques afin de définir les plans d'action collectifs.
- **Renforcer le réseau** des vétérinaires sanitaires.

Filière visite sanitaire	Période en cours	Thématique	Taux de réalisation au 01/07/2021
Bovine	2021-2022	Le registre d'élevage	11%
Porcine	2020-2021	La biosécurité	31%
Ovine-Caprine	2021	Le registre d'élevage, identification et mouvements d'animaux	8%
Equine	2019-2021	Outils de prévention contre les maladies contagieuses et vectorielles chez les équidés	44%
Avicole	2020-2021	Comment protéger votre élevage des risques et des pertes sanitaires et de leurs conséquences économiques ?	24%

Ces visites sont importantes, ne les oublions pas ! Pour toutes difficultés contactez nous [ici](#)

Témoignage: Les vétérinaires et la vaccination COVID par le Dr Lionel Lafon

Voulant participer à la mobilisation contre la COVID-19 et étant persuadé que la vaccination est un élément essentiel de la protection des populations, qu'elles soient humaines ou animales, je me suis porté **volontaire auprès du centre de vaccination** le plus proche, situé à Onet-le-Château dans l'Aveyron.

Chronologiquement, j'ai obtenu l'information sur les modalités de participations des vétérinaires par le site de l'Ordre, puis en assistant à la réunion locale des pharmaciens, des sage-femmes et des dentistes puis, enfin, par le médecin responsable du centre et le président départemental de l'Ordre des médecins que j'ai contactés. Après une formation en ligne de 2h, j'ai fait un « stage pratique » de 3h pour pratiquer les injections sur humains. Le contact-clé pour les vétérinaires est au final l'infirmier coordinateur.



A ce jour, j'ai pu participer à huit demi-journées réparties en vaccinations physiques et en « surveillance post injection ». Toutes ces demi-journées se font sur mon temps libre, la faible rémunération et le manque de personnel vétérinaire dans la clinique ne me permettant pas de s'absenter beaucoup.

En termes pratiques, en prenant le poste on prépare les doses de 0,3 ml de vaccin (je n'ai utilisé que du ComirnatyND de PFIZER) soit 7 doses par flacon. Les infirmiers (IDE) et équivalents (nous) se relaient sur la ligne de 4 boxes de vaccination pour un total de 5 places jusqu'à épuisement des stocks prévus avec les rendez-vous pris en ligne. En cas d'absence d'un patient un IDE responsable l'appelle pour qu'il honore son RDV. En fin de journée, il ne nous est resté que deux ou trois doses dont ont pu bénéficier des personnes travaillant dans le centre (vigiles, personnel d'entretien, guides).

La « surveillance » consiste à garder les patients visibles pendant 15 à 30 minutes, suivant leur niveau de risque, et à leur remettre leur certificat de vaccination (QRcode). Si une alerte survient, le patient est vu par un médecin, mis au calme et/ou soigné selon le cas. Tous les patients interrogés sont très satisfaits de l'organisation et surpris de ne pas sentir l'injection. En juillet, nous avons été quatre vétérinaires locaux à participer. Un vendredi, nous fûmes un moment 2 vétérinaires vaccinant de concert sur les deux dernières lignes.

Même si la rémunération n'est pas à la hauteur du temps passé, participer à la vaccination contre la COVID-19 est un acte d'engagement civique. L'organisation est très bien pensée. **C'est une expérience positive.**



Formations à venir:



Mardi 21/09/2021 à ALBI (81) **Le B.A-BA en médecine caprine : Principales connaissances à avoir pour intervenir dans des élevages caprins** par le Dr Sylvie BLAIN

A l'issue de la formation, vous connaîtrez :

- Les spécificités anatomiques, physiologiques et métaboliques des caprins
- La physiologie et la zootechnie de la reproduction de la chèvre
- Les particularités de la pathologie caprine
- Les solutions thérapeutiques utilisables dans cette espèce.

[Inscrivez-vous ici](#)



Mardi 28/09/2021 à St Victor Rouzaud (09) **Visite « électricité » en élevage**

Formation permettant d'intervenir en élevage sur le facteur de risque électricité (présence ou non de courants parasites).

A l'issue de la formation, vous connaîtrez :

- Les caractéristiques des champs électriques et magnétiques,
- Les courants parasites,
- Les effets de l'électrisation sur les animaux,
- La méthodologie de la visite électricité.

[Inscrivez-vous ici](#)



Webinaire apicole : « **La lutte hivernale contre le varroa** » le 14 octobre 2021

Visio-conférence commune entre l'ADA Occitanie, la FRGDS section apicole et le GTV Occitanie. Les liens seront communiqués prochainement.

Nos partenaires communiquent :

Journées des GTV 2021 – Tours les 20, 21 et 22 octobre 2021 Actualités thérapeutiques et chirurgicales

Les JNGTV retournent à Tours, **sérénité, envie, chaleur, convivialité, échanges, amitié seront de nouveau au rendez-vous** après ces mois d'éloignement contraint. Nous étions bien loin d'imaginer que cette normalité nous manquerait à ce point. **Impatients de vous retrouver, nous vous proposons un programme riche et innovant comme d'habitude** : de belles sessions thématiques diversifiées et des travaux pratiques novateurs en petits groupes. Les virages et les évolutions tant annoncés depuis des années arrivent : concentration et diminution des exploitations, baisse de la production laitière, consommation tendue de viande... Les voyants sont à l'orange. Et alors ? C'est bien le moment de nous mobiliser tous ensemble pour avancer et réussir.

Nous, croyons dur comme fer à notre activité. Elle a beaucoup changé mais qu'est-ce qu'elle est passionnante, et encore plus aujourd'hui ! Grâce à ce congrès et aux services proposés par la SNGTV, totalement engagée à vos côtés, nous vous apportons de quoi saisir les opportunités qui s'offrent à vous. **Vous pourrez consolider votre place dans un univers plein de défis, certes, mais ô combien attachant et riche en émotions auprès des animaux d'élevage et des éleveurs ancrés au cœur des territoires.** Peu d'activités confèrent encore cette richesse aujourd'hui.



[Téléchargez le programme](#)

Comité de rédaction :

Estelle Kern Benaibout (46), Olivier Buscatto (12), Gilles de Crémoux (81), Delphine Ferre-Fayache (46) et Virginie Firmin (12)

contact@gtvoccitanie.fr - Tel : 07 84 58 08 37 - www.gtvoccitanie.fr

